



**ZTEF**

**BRESSE DOMBES VAL DE  
SAONE**

**PORTRAIT DE TERRITOIRE**



Décembre 2011

## PREAMBULE

Cette note de conjoncture a pour objet d'identifier les données principales et les grandes évolutions et tendances de la situation économique et de l'emploi du territoire de Bresse Dombes Revermont Val de Saône de 2010 à 2011 en vue de l'élaboration des plans d'actions 2012 des instances territoriales pilotées par la Région et l'Etat.

Elle est construite autour de 4 axes :

- Le territoire
- L'activité économique
- L'emploi
- La formation.

La plupart des données date de juin/septembre 2011 mais certaines sont plus anciennes et remontent à 2009, 2008, 2007 voire 2006.

Il est important de rappeler que nous ne disposons pas de l'ensemble des informations qui nous permettrait de dresser un état des lieux clair et exhaustif de la situation du territoire à l'heure actuelle. Ainsi, ce diagnostic ne reflète qu'une partie de la réalité et les données qu'il contient doivent être interprétées avec prudence.

Ce diagnostic est présenté et validé lors de la présentation du programme d'actions, au Comité Stratégique du Territoire du 8 décembre 2011, en même temps que le calage de la DADT 2012 relative aux dispositifs territorialisés de la Région.

La crise financière et économique mondiale qui touche la France depuis 2008 est encore d'actualité et, à ce titre, il est difficile de faire un « état des lieux » prospectif du territoire.

Toutefois les éléments dont nous disposons à ce jour nous permettent de constater sur notre ZTEF :

- ✓ que les publics les plus touchés sont les personnes qui ont plus de 50 ans (+ 15,1%), les femmes (+5,7%), les demandeurs d'emplois de longue durée (+2,2%)
- ✓ que le nombre de demandeurs d'emploi masculin est en baisse (-3%) et le nombre de femmes est en hausse (+3.4%)
- ✓ que les jeunes de moins de 25 ans représentent 19% des demandeurs d'emploi de catégorie A. Ce taux est toujours aussi important qu'avant la crise
- ✓ que la DELD se stabilise, la demande d'emploi de très longue durée explose.

Plus que jamais le plan d'action du Comité Stratégique du Territoire doit fixer des priorités atteignables et adaptées au contexte.

*\*variation de la demande d'emploi sur un an enregistrée par Pôle Emploi en septembre dernier sur notre ZTEF*

# SOMMAIRE

## **I – LE TERRITOIRE**

<b>1-1 Géographie</b>	page 4
<b>1-2 Démographie</b>	page 5
<b>1-3 Organisation administrative</b>	pages 5 à 7
<b>1-4 Infrastructures - Déplacement</b>	pages 7 à 8

## **II - ECONOMIE**

<b>2-1 Entreprises</b>	pages 8 à 9
<b>2-2 Création d'entreprises</b>	page 9

## **III – EMPLOI**

<b>3-1 Population active</b>	page 10
<b>3-2 Typologie d'emploi</b>	pages 11 à 16
<b>3-3 Chômage</b>	pages 17 à 19
<b>3-4 Offres d'emploi</b>	pages 19 à 21
<b>3-5 Entreprises en difficulté</b>	pages 21 à 25

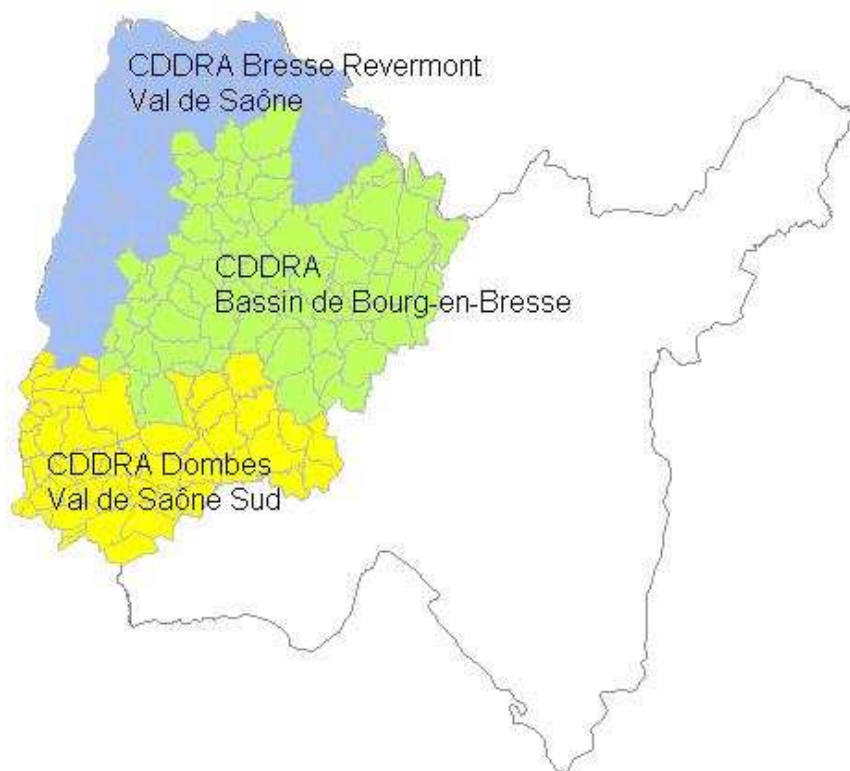
## **IV - FORMATION**

<b>4-1 Niveau de formation de la population active</b>	page 26
<b>4-2 Formations professionnelles</b>	pages 26 à 27
<b>4-3 Dispositifs du Conseil Régional</b>	pages 28 à 30
<b>4-4 Dispositifs de l'Etat</b>	pages 30 à 32
<b>4-5 VAE</b>	page 33
<b>Annexes</b>	pages 34 à 41
<b>Public « travailleurs handicapés »</b>	pages 34 à 37
<b>Public « femmes »</b>	pages 38
<b>Public « jeunes »</b>	pages 39 à 41

## I - LE TERRITOIRE

### 1-1 Géographie

La Zone Territoriale Emploi Formation de Bresse Dombes Val de Saône est composée de 191 communes.



#### Les 5 communes les plus peuplées de la ZTEF :

Communes	Nombre d'habitants
Bourg-en-Bresse (Préfecture)	40 506
Trévoux	6 790
Péronnas	6 147
Jassans-Riottier	5 903
Viriat	5 719

Source : INSEE, RP2007 - Traitement PRAO

#### Densité

	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Nombre habitants au km <sup>2</sup>	97	100	139

Source : INSEE, RP 2007 - DGI, Service du cadastre - Traitement PRAO

## 1-2 Démographie

### Effectif et évolution de la population

	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Population en 1999	236 017	515 478	5 645 847
Population en 2007	263 635	574 375	6 065 948
Taux de variation annuel moyen	1,4 %	1,4 %	0,9 %
Solde naturel	8 243	21 139	246 072
Solde migratoire apparent	19 375	37 758	174 029

Source : INSEE, RP1999 et RP2007 exploitations principales - Etat civil - Traitement PRAO

### Structure de la population en 2007

	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Femmes	50,8 %	50,6 %	51,3 %
Hommes	49,2 %	49,4 %	48,7 %
moins de 25 ans	32 %	32 %	32 %
de 25 à 44 ans	27 %	28 %	27 %
45 ans et plus	41 %	40 %	41 %
<i>Dont 50 ans et plus</i>	83 %	82 %	83 %
<i>Dont 75 ans et plus</i>	19 %	18 %	20 %

Source : INSEE, RP2007 exploitation principale - Traitement PRAO

Au dernier recensement de 2007 le territoire compte 263 635 personnes (46% de l'Ain) avec une progression de 11% en 8 ans.

La ZTEF comprend la présence d'une ville centre d'agglomération, Bourg en Bresse (130 000 habitants) et de 4 petites villes d'équilibre (+ 5 000 habitants).

Le solde migratoire est positif de 19 375 personnes.

La part de la population jeune qui est de 32% est équivalente à celle du département et de Rhône-Alpes.

## 1-3 Organisation administrative

### a) CDDRA :

La ZTEF Bresse Dombes Val de Saône comprend 3 CDDRA :

- Bassin de vie de Bourg-en-Bresse porté par le syndicat mixte Cap3B
- Bresse Revermont Val de Saône porté le syndicat mixte Bresse Revermont Val de Saône
- Avenir Dombes Saône porté par le syndicat mixte Avenir Dombes Saône

## Qu'est-ce qu'un CDDRA ?

Pour accompagner chaque bassin de vie et d'emploi, selon ses spécificités, le conseil régional Rhône-Alpes a mis en œuvre des contrats de développement durable de Rhône-Alpes, les CDDRA. Les acteurs locaux, élus et représentants de la société civile, sont ainsi invités à se fédérer pour déterminer ensemble un projet de territoire centré sur les grands enjeux locaux et les priorités de la région.

Une fois le diagnostic et la charte du territoire accomplis, les acteurs du territoire élaborent un programme d'actions qui s'inspire des trois principes-clés suivants :

### **Trois principes clés pour agir :**

- Travailler ensemble sur les grands thèmes de la vie quotidienne : l'économie, le tourisme, l'environnement, le cadre de vie, l'habitat et le foncier, les transports, les technologies de l'information et de la communication, la culture, les sports peuvent faire l'objet, en fonction des spécificités et des besoins locaux, d'actions dites "transversales" et de rayonnement au moins intercommunal.
- S'attacher aux spécificités du territoire : ce principe vise à mettre en œuvre les politiques régionales en tenant compte des particularités et des besoins de chaque territoire. Cette démarche concerne aujourd'hui l'emploi et la formation par l'intermédiaire des contrats territoriaux emploi formation (CTEF) et l'agriculture avec le projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER).
- Innover et expérimenter : les CDDRA encouragent les idées nouvelles qui viennent de la confrontation de points de vue, de la concertation, de la sollicitation de différents publics. En sollicitant de multiples acteurs, dont les citoyens, ils facilitent l'émergence de projets novateurs.

### **b) ZUS et CUCS recensés sur la ZTEF :**

Notre ZTEF comprend une zone urbaine sensible, la ZUS « Pont des Chèvres, Reyssouze » et un contrat urbain de cohésion sociale.

⇒ Le CUCS comprend les communes de Bourg-en-Bresse et de son agglomération. Sa conception résulte d'une concertation avec les élus locaux et les partenaires de la politique de la ville.

⇒ Les ZUS sont des territoires infra urbains dits quartiers en difficultés définis par les pouvoirs publics en raison d'un d'habitat dégradé et d'un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. A ce titre ils sont éligibles aux dispositifs relevant de la politique de la ville.

### *Chiffres Clés Insee :*

	<b>ZUS Le Pont des Chèvres, Reyssouze</b>	<b>UU*Bourg-en-Bresse</b>
Population 2006	5688	57765
Part des HLM parmi les résidences principales en 2006	73.9 %	29.2 %
Part des ménages de 6 personnes et plus en 2006	5.0 %	2.2 %

Taux d'activité 2006 des 25-65 ans	73.8 %	81.0 %
Part des <b>demandeurs d'emploi</b> de catégories 1, 2,3 (hors activité réduite) parmi les actifs 25-64 ans en 2006	<b>13.9 %</b>	7.1 %
Part des <b>employés et ouvriers</b> parmi les salariés en 2006	<b>85.8 %</b>	66.0 %
Part de <b>bénéficiaires de la CMUC</b> parmi les bénéficiaires de la CNAM en 2007	<b>18.3%</b>	8.3 %
Part des bénéficiaires de la CMUC parmi les 18-24 ans bénéficiaires de la CNAM en 2007	21.4 %	11.2 %
<b>Revenu fiscal</b> médian 2006 (par u.c.)	<b>10490</b>	17084
Revenu fiscal médian 2005 (par u.c.)	10245	16580
Part de la population vivant dans un ménage à <b>bas revenus</b> (hors prestations sociales) en 2005	<b>27.1 %</b>	10.1 %

\*La CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) est une protection complémentaire pour ceux qui disposent de faibles ressources.

\* UU : Unité urbaine

### **c) ZTEF et Zones d'emploi**

Le découpage en zones d'emploi a évolué en 2010 compte tenu des modifications observées du point de vue des migrations domicile – travail.

Notre ZTEF comprend la zone d'emploi de Bourg et une partie des zones d'emploi du Beaujolais Val de Saône et de Lyon.

#### **1-4 Infrastructures - Déplacements**

La problématique des transports est récurrente. Faute d'être mobile, une partie de la population de notre territoire ne peut accéder à l'emploi. Il est des zones mieux desservies que d'autres (voir en annexes 1, 2 et 3 les cartographies des réseaux SNCF, du conseil général et des transports urbains de Bourg).

Il est important de ne pas omettre le frein financier à la mobilité.

Concernant les parties où les réseaux répondent aux besoins un certain nombre de personnes ne peuvent économiquement assurer leur utilisation (ex : un AR Bourg/Villars les Dombes coûte 11.40 euros - sur les 35 lignes régulières du Conseil général le coût d'un aller répond à un tarif unique de 2 euros quelque soit la distance parcourue soit un AR de 4 euros – un ticket de bus coûte 1,30 euros sur Bourg mais il est mis en place des tarifs réduits notamment pour les demandeurs d'emploi).

*☞ Les transports sont une réponse à l'accès à l'emploi, mais faute d'être développés actuellement sur l'ensemble du territoire et ayant des limites horaires, il semble pertinent d'ériger comme priorité, l'accès à la mobilité (développer le covoiturage, le prêt de véhicule à taux réduit pour les demandeurs d'emploi, sensibiliser au permis de conduire le public en difficulté langagière,...) et poursuivre le développement de certains services directement en zones rurales éloignées des organismes du monde de l'emploi tel un PIE (point info emploi).*

## II. L'ECONOMIE

### 2-1 Entreprises

#### a) Etablissements du secteur privé :

**Fin 2010**, la ZTEF compte **14 053 établissements** du secteur privé, contre 12 902 en 2009 répartis à raison de :

- 22% Commerces et magasins alimentaires
- 15% Construction
- 9% Industries manufacturière
- 9% Santé et action sociale
- 7% Hébergement et restauration

*☞ On note une évolution significative du nombre d'entreprises entre 2009 et 2010 (+9%).*

#### b) Emploi salarié privé par secteur d'activité en 2010 :

**Fin 2010**, la ZTEF compte **60 618 salariés** du privé (contre 60 132 en 2009 soit une hausse de 0.8%) répartis à raison de:

- 26% Industrie (idem 2009)
- 17% Commerces, réparations (+1%)
- 13% Santé, action sociale (+3%)
- 11% Construction, bâtiment (-7%)
- 6% Activités de services administratifs et de soutien (+15%)

*L'industrie manufacturière est en stagnation après avoir connu une baisse de 8% entre 2008 et 2009, la construction a enregistré une nouvelle baisse. Les activités qui se développent actuellement sont celles de la santé et de l'action sociale. L'information et la communication enregistrent une hausse de 19% mais ne représentent que 1% des salariés de la ZTEF.*

### c) Etablissements par secteur d'activité et taille en 2010 :

	Commerce	Construction	Industrie	Services	Ensemble
Nombre d'établissements	3 111	2 150	1 487	7 305	14 053
0 salarié	57 %	52 %	39 %	70 %	61 %
1 à 9 salariés	36 %	40 %	39 %	26 %	31 %
10 à 49 salariés	6 %	8 %	16 %	4 %	6 %
50 à 249 salariés	1 %	0 %	5 %	1 %	1 %
250 salariés et plus	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Source : INSEE, répertoires SIRENE et SIRET - Traitement PRAO

92% des établissements ont moins de 10 salariés.

19 établissements (0.14%) comptent plus de 250 salariés. Ils emploient 9 461 salariés (*soit en moyenne 498 salariés par établissement*) répartis à raison de :

- 3961 emplois dans le secteur de l'industrie avec 7 établissements dont Renault Trucks, Arcelor Mittal, Danfoss...
- 3441 emplois dans le secteur des services avec 6 établissements dont la CAF et la CPAM.

*Toutefois il est important de noter que la part des entreprises sans salarié est en nette hausse (+ 4 points entre 2009 et 2010), celle des entreprises qui comptent entre 1 et 9 salariés est en baisse de 3 points et celle de 10 à 49 salariés régresse de 1 point.*

## 2-2 Création d'entreprises

Sur les **2 430** créations d'entreprises enregistrées en 2010, on compte :

- 561 entreprises créées dans le secteur du commerce, réparation automobile et motocycles soient 23% (contre 24% en 2009)
- 358 dans la construction soit 15% (contre 12% en 2009)
- 290 dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques soient 12% (part similaire à celle de 2009)
- 276 dans le secteur des autres activités de services soient 11% (part similaire à celle de 2009)
- 186 dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien soient 8% (part similaire à celle de 2009)

Le nombre de créations en 2010 est sensiblement équivalent à celui de 2009 (2218).

### III. EMPLOI

#### 3- 1 La population active

##### a) Typologie

###### Effectif et évolution de la population active (15 à 64 ans)

	1999			2007		
	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Population active	110 457	243 157	2 594 474	127 672	281 867	2 872 120
Taux d'activité	73 %	72 %	70 %	75 %	75 %	73 %
Taux d'activité - Femmes	67 %	66 %	64 %	72 %	71 %	68 %
Taux d'activité - Hommes	78 %	79 %	76 %	79 %	80 %	77 %

	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Taux de variation annuel moyen 1999 - 2007	1,8 %	1,9 %	1,3 %

Source : INSEE, RP1999 et RP2007 exploitations principales - Traitement PRAO

Le taux d'activité est équivalent à celui du département (75%), mais il représente 45,3% de la population active de l'Ain.

Le taux d'activité des femmes (72%) est plus élevé que dans l'Ain (71%) et en région (68%).

##### b) Structure de la population active

	1999			2007		
	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Femmes	46 %	45 %	46 %	47 %	47 %	47 %
Hommes	54 %	55 %	54 %	53 %	53 %	53 %
moins de 25 ans	11 %	11 %	11 %	12 %	12 %	12 %
de 25 à 44 ans	56 %	57 %	57 %	52 %	53 %	53 %
45 ans et plus	33 %	32 %	32 %	37 %	36 %	35 %
<i>Dont 50 ans et plus</i>	<i>56 %</i>	<i>57 %</i>	<i>58 %</i>	<i>63 %</i>	<i>62 %</i>	<i>63 %</i>

Source : INSEE, RP1999 et RP2007 exploitations principales - Traitement PRAO

La population active est composée à 53% d'hommes et à 47% de femmes.

### 3-2 Typologie d'emploi

#### a) L'emploi par catégories socioprofessionnelles :

Catégories socioprofessionnelles	1999			2007		
	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Agriculteurs exploitants	4 %	3 %	2 %	3 %	2 %	2 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8 %	8 %	8 %	7 %	7 %	7 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9 %	9 %	12 %	10 %	11 %	15 %
Professions Intermédiaires	21 %	22 %	24 %	24 %	23 %	26 %
Employés	26 %	25 %	27 %	27 %	26 %	27 %
Ouvriers	31 %	34 %	27 %	29 %	31 %	24 %
<b>Nombre d'emplois</b>	<b>84 434</b>	<b>190 135</b>	<b>2 265 001</b>	<b>95 274</b>	<b>213 105</b>	<b>2 551 314</b>

Source : INSEE, RP1999,2007 exploitations complémentaires au lieu de travail - Traitement PRAO

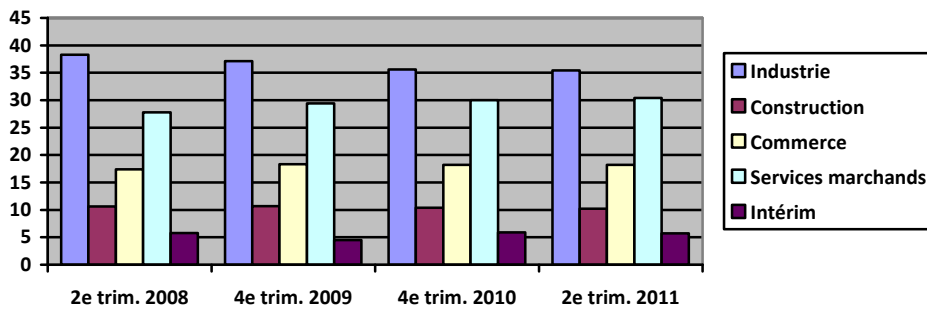
56% des emplois sont des ouvriers et des employés (contre 51 % en RA).

On observe une augmentation des professions intermédiaires.

Les données de la ZTEF sont comparables à la réalité départementale.

#### d) L'évolution de l'emploi salarié par secteurs d'activité sur le département de l'Ain :

	2 <sup>ème</sup> trimestre 2008	4 <sup>ème</sup> trimestre 2009	4 <sup>ème</sup> trimestre 2010	2 <sup>ème</sup> trimestre 2011
<b>Industrie</b>	<b>51 665</b>	<b>47 165</b>	<b>47 010</b>	<b>47 225</b>
Variation depuis 2 <sup>ème</sup> trimestre 2008		<b>(-8,7%)</b>	<b>(-9%)</b>	<b>(-8,6%)</b>
<b>Construction</b>	<b>14 358</b>	<b>13 574</b>	<b>13 681</b>	<b>13 581</b>
Variation depuis 2 <sup>ème</sup> trimestre 2008		<b>(-5,4%)</b>	<b>(-4,7%)</b>	<b>(-5,4%)</b>
<b>Commerce</b>	<b>23 532</b>	<b>23 271</b>	<b>23 967</b>	<b>24 300</b>
Variation depuis 2 <sup>ème</sup> trimestre 2008		<b>(-1,1%)</b>	<b>(+1,8%)</b>	<b>(+3,3%)</b>
<b>Services marchands hors intérim</b>	<b>37 551</b>	<b>37 343</b>	<b>39 532</b>	<b>40 606</b>
Variation depuis 2 <sup>ème</sup> trimestre 2008		<b>(-0,5%)</b>	<b>(+5,3%)</b>	<b>(+8,1%)</b>
<b>Intérim</b>	<b>7 824</b>	<b>5 739</b>	<b>7 752</b>	<b>7 658</b>
Variation depuis 2 <sup>ème</sup> trimestre 2008		<b>(-26,6%)</b>	<b>(-1,1%)</b>	<b>(-2,1%)</b>
<b>Total</b>	<b>134 930</b>	<b>127 092</b>	<b>131 942</b>	<b>133 370</b>
Variation depuis 2 <sup>ème</sup> trimestre 2008		<b>(-5,8%)</b>	<b>(-2,2%)</b>	<b>(-1,2%)</b>



Depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 on observe une perte globale de 1 560 emplois salariés avec :

- ✘ Une baisse constante sur le secteur **industriel** qui a perdu **4 440 emplois** (-8,6%).
  - L'industrie, 1er secteur d'activité du département est en perte constante d'emploi.
  - L'intérim, service très utilisé par le secteur industriel, connaît une reprise depuis le début 2010. Toutefois les derniers échanges (octobre 2011) avec les agences locales font part : du peu d'engagement des entreprises sur du long terme, une stagnation des carnets de commande, peu de visibilité pour 2012 (notamment chez les gros clients), une activité qui repose essentiellement sur le recrutement de personnel très qualifié.
- ✘ Une perte de **777 emplois** dans le secteur de la **construction**.
- ✔ Une hausse de **768 emplois** dans le secteur du **commerce**.
- ✔ Une hausse de **3 055 emplois** dans le secteur des **services**.

Par ailleurs, la note de conjoncture de l'URSSAF d'octobre 2011 fait état :

- d'une évolution annuelle de l'emploi de 2.7% sur la zone d'emploi de Bourg
- d'une dégradation de l'intention d'embauche hors intérim depuis le mois de juin dernier.

### c) Le contrat unique d'insertion (ou contrat aidé) :

Le CUI a pour fonction de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Le CIE, contrat initiative – emploi est destiné au secteur privé (marchand) et le CAE, contrat d'accompagnement dans l'emploi est à destination du secteur public et associatif type loi 1901 (non marchand). Cette typologie de contrats aidés est particulièrement utilisée en raison de la crise économique que nous traversons depuis fin 2008.

Le CIE est pour le demandeur d'emploi en difficulté, une chance de trouver une place malgré la forte « concurrence » créée par le surcroît de demandeurs et la stagnation ou diminution du nombre d'offres. L'entreprise, quant à elle, perçoit une aide financière en compensation de l'effort fourni pour ce recrutement.

Le CAE a connu un succès plus tardif que le CIE qui peut s'expliquer par un manque d'information dans le secteur non marchand, une crainte de la lourdeur de la procédure, mais parfois également par la nature des emplois proposés (maisons de retraite).

*NB : Il s'agit des contrats aidés prescrits par Pôle emploi au 3 octobre 2011, des contrats prescrits par la Mission locale jeunes au 22 octobre 2011 sur les objectifs plancher, des CUI cofinancés par le Conseil général).*

	CIE			CAE		
	Dotation annuelle	Consommation	Niveau de réalisé (%)	Dotation annuelle	Consommation	Niveau de réalisé (%)
<b>TREVOUX</b>	29	24	82,8	180	129	71,7
<b>BOURG EN BRESSE</b>	105	79	75,2	624	448	71,8
<b>Mission Locale de BOURG EN BRESSE</b>	46	32	69,6	203	177	87,2
<b>TOTAL ZTEF</b>	180	135	75	1007	754	74,9
<b>TOTAL de la Direction Territoriale de L'Ain</b>	555	368	66,3	2770	2103	75,9

#### **d) structures d'insertion par l'activité économique :**

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) sont l'un des principaux instruments de lutte contre les exclusions.

Il s'agit de passerelles et de tremplins vers l'emploi dit « classique » pour les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

L'Insertion par l'Activité Economique s'adresse aux personnes qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles en raison de leur âge, de leur comportement, de leur état de santé ou encore de la précarité de leur situation matérielle.

Il s'agit notamment des bénéficiaires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée (> à 1 an), des jeunes de moins de 26 ans peu qualifiés, des personnes prises en charge au titre de l'aide sociale...

Les SIAE sont des associations ou des entreprises qui ont signé une convention avec la DIRECCTE et dont l'activité première est l'insertion socio professionnelle.

Les SIAE peuvent recouvrir différentes formes.

	Nombre de SIAE		Nombre de salariés		Place des effectifs et typologie de structures dans la ZTEF par rapport au département	
	ZTEF	Ain	ZTEF	Ain	% de salariés	% d'ETP*
<b>AI</b> (Associations Intermédiaires)	7	11	646 (soit 103 ETP)	1089 (soit 164 ETP)	59	63
<b>ACI</b> (Ateliers et Chantiers d'Insertion)	11	24	398 (soit 79 ETP)	748 (soit 234 ETP)	53	34
<b>EI</b> (Entreprises d'Insertion)	4	7	35 (soit 18 ETP)	60 (soit 36 ETP)	58	50
<b>ETTI</b> (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion)	1	3	127 (soit 19 ETP)	247 (soit 48 ETP)	51	40
<b>Total</b>	25	45	1206 (soit 219 ETP)	2144 (soit 482 ETP)		

\* ETP : équivalent temps plein

En 2007 le département comptait 43 SIAE dont 19 ACI et 9 EI

Il en compte aujourd'hui 45 dont 25 sur notre ZTEF.

Les activités des SIAE sur notre territoire sont essentiellement : le ménage, le bricolage et le jardinage, l'entretien des espaces verts, le service aux personnes mais aussi la production et la vente de légumes biologiques, le repassage, ou encore la gestion des déchets et la restauration collective.

Cette année une structure dont l'activité reposait sur le second œuvre du bâtiment et, qui était importante sur notre territoire par rapport au nombre de postes en insertion qu'elle représentait, a fermé faute de parvenir à solutionner ses difficultés économiques et financières.

Plusieurs projets sont en cours principalement sur l'activité de ressourcerie.

Ces démarches pourraient déboucher sur le développement d'activités plus porteuses de clientèles dans les années à venir.

Il a été mis en place un dialogue de gestion il y a deux ans. La DIRECCTE et Pôle Emploi rencontrent les différentes SIAE afin de faire le point sur le rôle et la place qu'occupe chacune des structures sur le territoire et sur la plus-value apportée au public éloigné de l'emploi. L'ensemble des financeurs a été associé dont le Conseil Général, la Ville de Bourg-en-Bresse, Bourg-en-Bresse Agglo et la Région

Face aux difficultés économiques et conjoncturelles rencontrées par ces structures des actions ont été mises en place à l'initiative notamment du Conseil général afin de :

- mettre en place un outil de veille économique
- professionnaliser les dirigeants et responsables de structures à la gestion administrative et financière
- échanger avec les financeurs
- mutualiser les programmes de formation des salariés en insertion
- étudier la corrélation entre l'appui apporté par les structures d'insertion (*ce qu'apportent les structures en savoir être et savoir faire*) et les besoins de main d'œuvre du territoire.

**e) Les bénéficiaires du RSA :**

**Nombre de bénéficiaires du RSA en septembre 2011 :**

	Nb droits ou dossiers	Nb droits suspendus	Nb versements suspendus	Nb droits payables	Nb personnes
ZTEF	4 692	101	940	3 651	4 459
Département	10 729	244	2 140	8 345	10 352

**Nombre de bénéficiaires du RSA « soumis à droits et devoirs » en septembre 2011 :**

	Socle*			Socle majoré*			Total		
	Nb droits	Nb pers	Montant	Nb droits	Nb pers	Montant	Nb droits	Nb pers	Montants
ZTEF	1 994	2 397	938054,47	365	375	154898,96	<b>2 359</b>	<b>2 772</b>	<b>1092953,4</b>
<b>Département</b>	<b>4 777</b>	<b>5 798</b>	<b>2289311,2</b>	<b>790</b>	<b>812</b>	<b>343654,55</b>	<b>5 567</b>	<b>6 610</b>	<b>2632965,8</b>

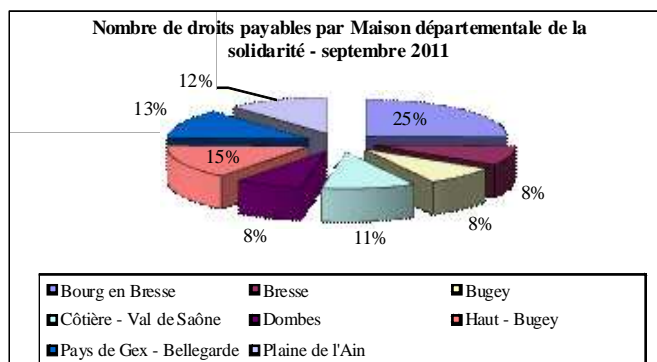
Le nombre de bénéficiaires du RSA est resté stable tout au long de cette année 2011. (source : CG01)

\*RSA socle: ce sont les personnes qui ne disposent que du RSA comme unique ressource soit (pour une personne seule).

\*RSA socle majoré : se sont les parents isolés (€ pour un parent seul avec un enfant de - de 3 ans).

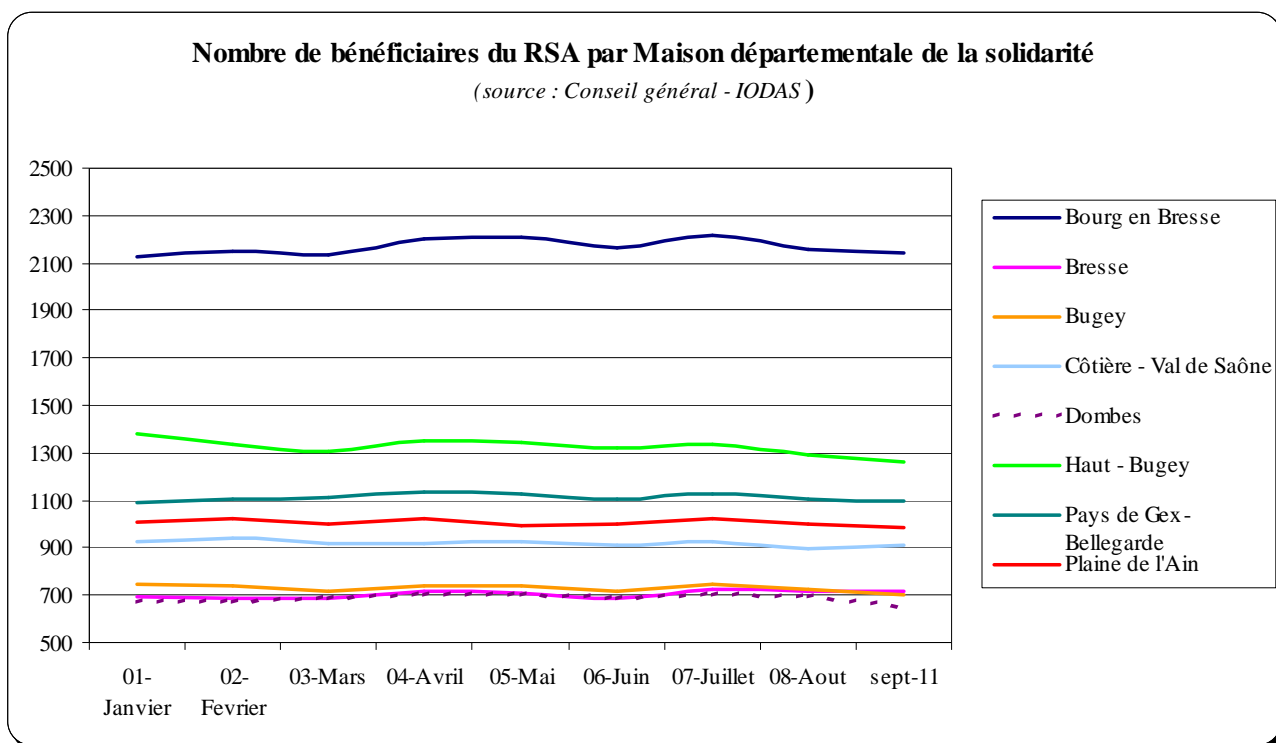
**Répartition des bénéficiaires du RSA par Maison départementale de la Solidarité :**

sept-11	Nb droits payables	Nb personnes
Bourg en Bresse	2 143	2 607
Bresse	715	875
Bugey	699	852
Côtière - Val de Saône	913	1 144
Dombes	650	787
Haut - Bugey	1 264	1 673
Pays de Gex - Bellegarde	1 095	1 351
Plaine de l'Ain	983	1 209
<b>Total</b>	<b>8 462</b>	<b>10 498</b>



source IODAS – données non consolidées)

**• Nombre de bénéficiaires du RSA par Maison départementale de la solidarité depuis janvier 2011:**



Proportionnellement à leur nombre d'habitants, on observe un nombre important de bénéficiaires du RSA à la Maison départementale de la solidarité **de Bourg en Bresse**

(25 % des bénéficiaires du département), **du Haut Bugey** (15 %) de **Pays Gex – Bellegarde** (13 %).

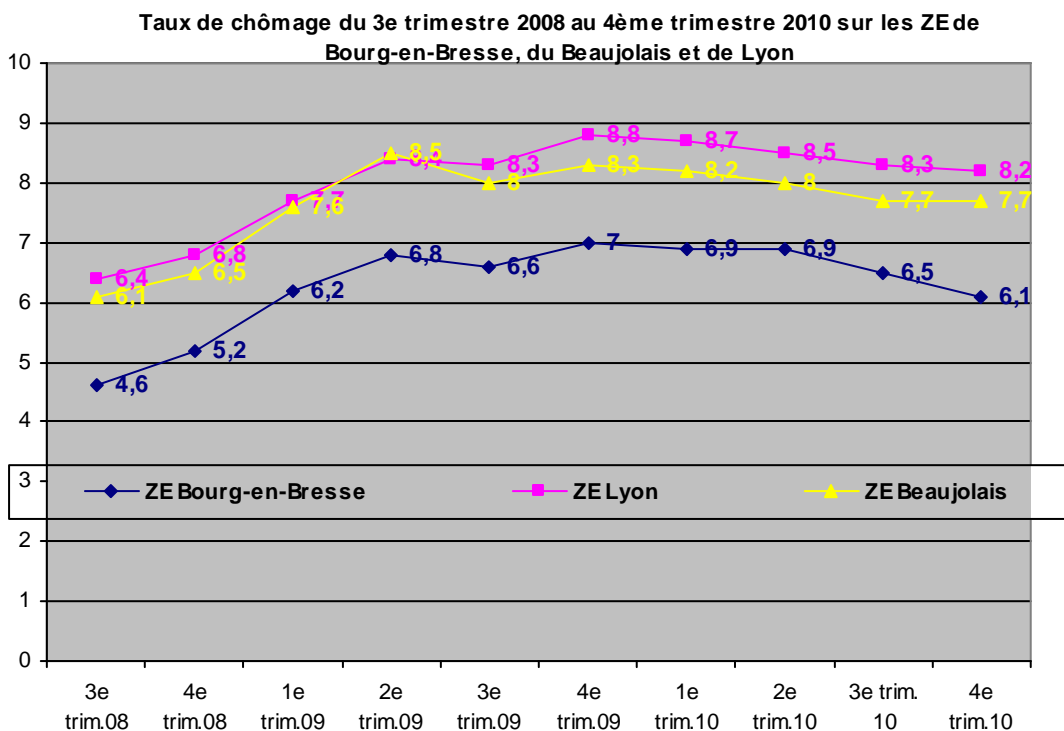
### 3- 3 Chômage :

#### a) Taux

Sur la ZTEF :

4 <sup>ème</sup> trim. 2009	4 <sup>ème</sup> trim. 2010
7 %	6,1 %

Source : INSEE, Taux de chômage localisés



Source : INSEE

Avant la crise, en 2008, avec un taux de 4.6 %, le contexte de l'emploi était plus favorable sur la zone d'emploi de Bourg en Bresse que sur les autres zones de la région et qu'au niveau national. Toutefois, le chômage des femmes restait important.

Sur le département, la région et au niveau national :

	1 <sup>ème</sup> trim. 2010	1 <sup>ème</sup> trim. 2011
France	9,5%,	9,2%
Rhône-Alpes	8,9%	8,3%
Ain	7,5%	6,7%

Source : INSEE, Taux de chômage localisés

Depuis le début de l'année 2010 on observe une légère régression du taux de chômage dans l'Ain, on passe de 7,5% au 1<sup>er</sup> trimestre 2010 à 6,7% au 1<sup>ème</sup> trimestre 2011 (-11%). Le département de l'Ain a toujours le taux le moins élevé de Rhône-Alpes.

## b) Demande d'emploi :

### Demandeurs d'emploi sur la ZTEF en septembre 2011 (cat. A+B+C) :

	Nombre de demandeurs d'emploi	Variation sur 1 an	Part
< 25 ans	2 314	+0.5%	19%
25-49 ans	7 580	+0.9%	61%
50 ans et +	2 493	<b>+15.1%</b>	20%
Hommes	5 593	+0.8%	45%
Femmes	6 794	<b>+5.7%</b>	55%
DELD de plus de 1 an	3 683	<b>+2.2%</b>	30%
RSA (droit payable)	1 136	+1.1%	9%
TOTAL	12 387	+3.4%	41%*

### Demandeurs d'emploi sur la ZTEF en septembre 2011 (cat. A) :

	Nombre de demandeurs d'emploi	Variation sur 1 an	Part
< 25 ans	1 537	+1.5%	20%
25-49 ans	4 578	-3.6%	59%
50 ans et +	1 617	<b>+11.7%</b>	21%
Hommes	3 670	-3%	47%
Femmes	4 062	+3.4%	<b>53%</b>
DELD de plus de 1 an	1 867	-4.7%	24%
RSA (droit payable)	864	+2.6%	11%
TOTAL	7 732	+0.2%	40%*

NB :

Catégorie A : actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégories B et C : actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite.

\* La part d'une ZTEF correspond à sa part parmi les quatre ZTEF présentées.

Entre les mois de septembre 2010 et 2011 on a enregistré dans la ZTEF une variation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de +0.2% et de +3,4% si l'on inclut les catégories B et C. **Les publics les plus touchés sont les personnes qui ont plus de 50 ans (+ 15,1%), les femmes (+5,7%), les demandeurs d'emplois de longue durée (+2,2%).**

En 2010 le nombre de demandeurs d'emploi de sexe masculin était en nette évolution, arrivant presque à égalité avec celui des femmes. On constate depuis le début de l'année 2011 que le nombre de demandeurs d'emploi **masculin est en baisse (-3%)** et le nombre de **femmes est en hausse (+3.4%)**.

**Les jeunes** de moins de 25 ans représentent 20% des demandeurs d'emploi de catégorie A. Ce taux est toujours **aussi important** qu'avant la crise. Ce chiffre est stable par rapport à l'an passé, mais ne tient pas compte des jeunes en recherche d'emploi et non inscrits à Pôle Emploi.

La précarité semble toucher de plus en plus de personnes. Le nombre de bénéficiaires du RSA enregistre une hausse (+1,1% pour les catégories A+B+C/ +2,6% pour la catégorie A). De plus un certain nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, qui ne sont aujourd'hui plus bénéficiaires de l'allocation de chômage ne peuvent bénéficier du RSA parce que leur conjoint a un revenu (*même faible*) donc ils n'apparaissent pas dans ces chiffres.

## Demands d'emploi (Cat. A, B, C) par niveau de formation à fin juin 2011 :

Niveaux de formation	ZTEF		Ain		Rhône-Alpes	
	juin 2011	Evolution 2011/2010	juin 2011	Evolution 2011/2010	juin 2011	Evolution 2011/2010
1er cycle 2eme degré (VI)	11 %	- 0 %	12 %	- 7 %	11 %	+ 1 %
BIS CEP SES (V bis)	7 %	- 5 %	7 %	- 4 %	6 %	+ 1 %
BEP CAP (V)	43 %	- 2 %	42 %	- 3 %	38 %	+ 3 %
Bac BTN BT BP (IV)	20 %	+ 5 %	19 %	+ 3 %	20 %	+ 5 %
Bac + 2 ans (III)	11 %	- 0 %	11 %	+ 1 %	12 %	+ 4 %
Bac + 3 ou 4 ans (I et II)	8 %	+ 2 %	9 %	+ 9 %	12 %	+ 8 %
Non précisé	0 %	+ 50 %	0 %	+ 36 %	0 %	+ 25 %

Source : Pôle emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes - Traitement PRAO

61% des demandeurs d'emploi ont un niveau de qualification faible (niveaux 6 et 5). Cela est comparable au département et supérieur de 6 points au taux régional.

## Demands d'emploi (Cat. A, B, C) par motif d'inscription à fin juin 2011 :

Motifs d'inscription	ZTEF		Ain		Rhône-Alpes	
	juin 2011	Evolution 2011/2010	juin 2011	Evolution 2011/2010	juin 2011	Evolution 2011/2010
Licenciement économique	4 %	- 22 %	5 %	- 20 %	4 %	- 17 %
Autre licenciement	16 %	+ 0 %	16 %	- 2 %	13 %	- 3 %
Démission	3 %	- 1 %	3 %	- 1 %	3 %	- 0 %
Fin de contrat	24 %	+ 2 %	21 %	+ 3 %	26 %	+ 5 %
Fin de mission d'interim	11 %	- 14 %	12 %	- 13 %	9 %	- 8 %
Première entrée	1 %	- 40 %	1 %	- 22 %	2 %	- 14 %
Reprise activité après interruption	8 %	+ 4 %	8 %	- 2 %	7 %	+ 5 %
Fin de Convention de Conversion	1 %	+ 4 %	1 %	+ 4 %	1 %	+ 4 %
Autres cas	32 %	+ 8 %	33 %	+ 8 %	35 %	+ 14 %

Source : Pôle emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes - Traitement PRAO

Les motifs pour « fin d'intérim » ont enregistré une baisse de -14%. Rappelons que cette baisse était déjà de l'ordre de -26% en 2010 alors qu'en 2009 on enregistrait une hausse record +81%.

### 3-4 Offres d'emploi

#### a) l'offre d'emploi collectée et satisfaite par Pôle Emploi :

- 43% des offres collectées par Pôle Emploi sont des CDD < à 6 mois, soit une évolution de +25% depuis 1 an
- 41 sont des CDI ou CDD de plus de 6 mois, soit une évolution de +18% depuis 1 an
- 16% sont des CDD ou des CTT de moins de 1 mois, ce qui représente une hausse de +16%

Le nombre **d'offres d'emploi satisfaites** par Pôle Emploi en 2009 étaient de 7738 contre **9 365 en 2010, soit une augmentation de +22%**.

**67%** de cette offre d'emploi soit 6 294 offres se trouvent dans les **6 secteurs** d'activités suivants :

- Transports, logistique et tourisme : 14%
- Services aux particuliers et aux collectivités : 13.5 %
- Commerce : 11%
- Santé, action sociale, culturelle et sportive : 10%
- Hôtellerie, restauration, alimentation : 9%
- Bâtiment, travaux publics : 9%

On constate que les métiers du transport, de la logistique et du tourisme arrivent en 1<sup>ère</sup> position et gagnent 4 places et plus de 5 points par rapport à l'an passé.

*Pris indépendamment les métiers de la mécanique, du travail des métaux, des industries de process, d'ingénieurs et de cadres de l'industrie, qui sont tous 3 des métiers du secteur industriel ne figurent pas dans ce classement, on peut y voir :*

- la structuration des entreprises sur notre territoire qui sont déficitaires sur le plan industriel
- le développement d'une société de services.

*Par contre de façon cumulative, ceux-ci représentent 10.7% de l'offre.*

#### **b) BMO : les besoins de main d'œuvre en 2011 :**

##### **Les 10 métiers les plus recherchés sur le bassin d'emploi de Bourg-en-Bresse :**

	<b>Nombre de projets de recrutement :</b>
Aides à domicile et aides ménagères	414
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	203
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	152
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants médicaux...)	150
Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)	141
Employés de maison et personnels de ménage	104
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	103
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	100
Vendeurs généralistes	99
Cuisiniers	72

*(Source : enquête Pôle emploi/Credoc 2011)*

Il est important de préciser que les aides à domicile et emplois d'aides ménagères, d'employés de maison et personnels de ménage, de cuisiniers, d'aides-soignants, de professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs) sont 5 métiers qui font partie des 10 métiers où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement en région Rhône-Alpes.

Année	établissements recruteurs (en %)		nb de projets de recrutements		dont difficiles (en %)		dont saisonniers (en %)	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Bourg-en-Bresse	17,4	15,5 ↘	3 906	3 552 ↘	40,9	<b>50,6</b> ↗	34,8	32,1 ↘

### c) Les métiers qui restent en tension relative sur la ZTEF :

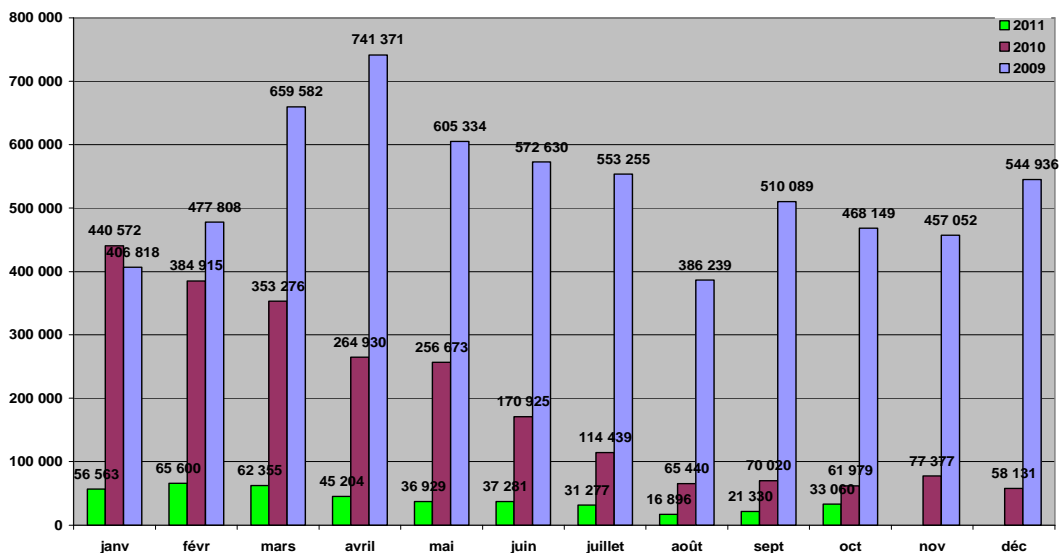
Sur la ZTEF les métiers les plus en tension d'après le PRAO\* sont ceux de la santé (infirmiers, sages-femmes, professions paramédicales, médecins, aides-soignants) et de l'industrie mécanique (techniciens, agents de maîtrise), soit des métiers qualifiés

### 3-5 Entreprises en difficulté :

#### a) Chômage partiel :

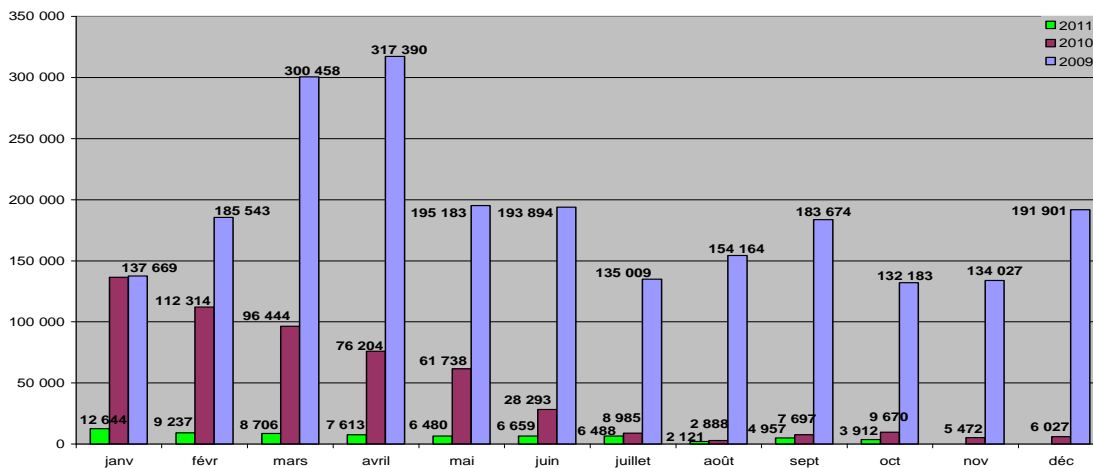
#### Evolution du nombre mensuel d'heures de chômage partiel autorisées dans l'Ain : 2009 - 2010 - 2011

(Unité territoriale de l'Ain de la DIRECCTE - actualisation du 15 novembre 2011)



On note une baisse constante de la demande de recours au chômage partiel dans notre département.

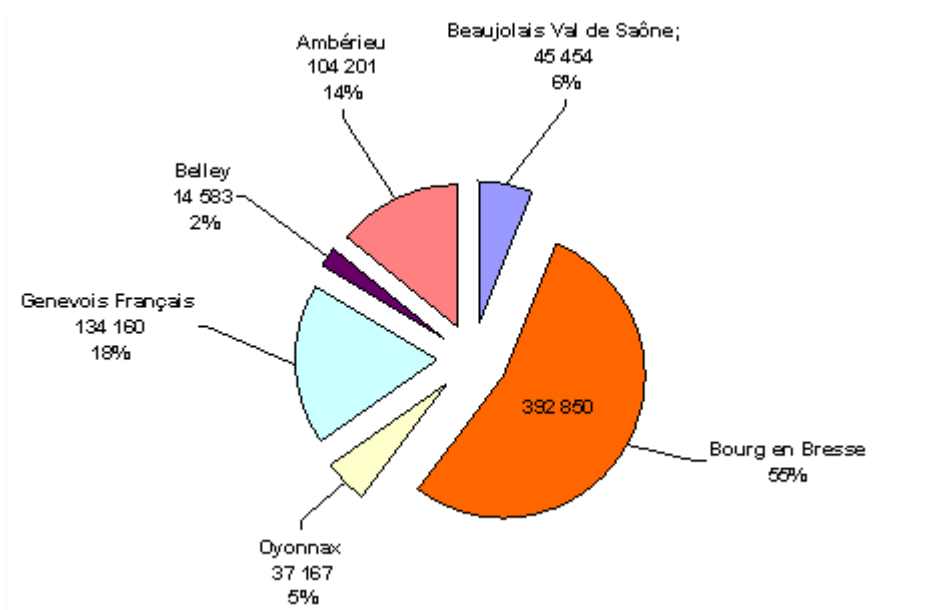
#### Evolution du nombre mensuel d'heures de chômage partiel utilisées dans l'Ain : 2009 - 2010 - 2011



On a observé une consommation très importante en mars et avril 2009 puis une diminution quasi-constante. La consommation en septembre 2011 représente seulement 1% des heures de chômage partiel utilisées en avril 2009

**Répartition du nombre mensuel d'heures de chômage partiel utilisées dans l'Ain entre janvier et octobre 2010 par zones d'emploi**

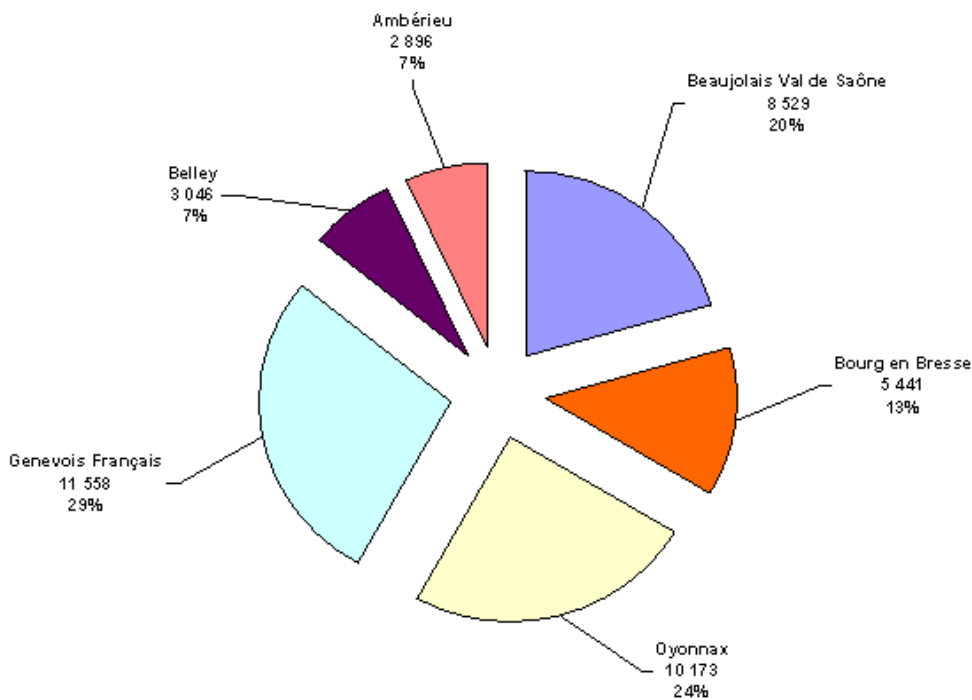
Unité territoriale de l'Ain de la DIRECCTE - actualisation du 15 novembre 2011



La zone d'emploi de Bourg en Bresse représente 61% de la consommation du chômage partiel du département en 2010.

**Evolution du nombre mensuel d'heures de chômage partiel utilisées par zones d'emploi entre janvier et octobre 2011 :**

Unité territoriale de l'Ain de la DIRECCTE : actualisation du 15 novembre 2011



On enregistre une baisse conséquente du recours au chômage partiel sur la ZTEF (33% de la consommation du chômage partiel du département).

#### b) Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) :

Dans notre ZTEF :

- **En 2009** : 13 PSE accompagnés de 837 suppressions d'emplois (*soit près de 50% des suppressions d'emplois accompagnées d'un PSE*).  
Les secteurs d'activités principalement concernés ont été l'industrie automobile, l'industrie alimentaire et le bâtiment.
- **En 2010** : 3 PSE accompagnés de 71 suppressions d'emplois (*soit 13% des suppressions d'emplois suite à un PSE*).  
Les secteurs d'activités principalement concernés sont l'industrie du textile et l'industrie alimentaire.
- **Depuis le début de l'année 2011** : 4 PSE accompagnés de 129 suppressions d'emplois (*soit 34% des suppressions d'emplois suite à un PSE*).  
Les secteurs d'activités principalement concernés sont les industries du textile, de l'habillement, du graphique et de la presse.

*Un PSE est ouvert quand l'entreprise compte au moins 50 salariés et qu'elle envisage de supprimer au moins 10 emplois.*

#### c) Licenciements économiques :

Depuis le début de l'année ont été enregistrés sur notre ZTEF, 329 licenciements économiques dont 84% pour cause de redressement judiciaire, liquidation judiciaire ou situation financière dégradée (*chiffres au 18 novembre hors PSE*). Cela représente 42% des licenciements enregistrés dans notre département.

#### **d) Ruptures conventionnelles :**

Depuis le début de l'année ont été enregistrés sur notre ZTEF, **799 ruptures conventionnelles** (*soit 45% de ceux enregistrés dans notre département*).

Pour rappel, en 2010, 807 ruptures conventionnelles ont été enregistrées (*soit 38% de ceux enregistrés dans notre département*) et en 2009, 648 (*soit 34% de ceux enregistrés dans notre département*).

#### **e) Revitalisation :**

Les entreprises ou établissements de 1000 salariés et plus qui procèdent à des licenciements collectifs affectant par leur ampleur, l'équilibre du ou des bassins d'emploi dans lesquels elles sont implantées, sont tenues de contribuer à la revitalisation du territoire touché (sauf en cas de redressement ou de liquidation judiciaire).

Une convention entre l'Etat et l'entreprise détermine, sur la base de l'impact économique et social des suppressions d'emploi qui accompagne le PSE, les actions qui seront mises en place et le montant de la contribution financière de l'entreprise.

L'impact est apprécié en tenant compte du nombre et des caractéristiques des emplois susceptibles d'être supprimés, du taux de chômage, des caractéristiques socio-économiques du bassin d'emploi, ainsi que des effets des licenciements sur les autres entreprises du bassin notamment en cas de sous-traitance.

Actuellement, sur la ZTEF, cinq conventions sont en cours :

- AKZO NOBEL (Pont d'Ain), pour 50 emplois à créer
- DANFOSS (Reyrieux, Trévoux et Montluel, Miribel) pour 18 emplois à créer
- BROSSETTE (Reyrieux, Trévoux et Montluel, Miribel) pour 36 emplois à créer
- LEJABY (87 emplois à créer sur le bassin de Bourg) : la mise en place de cette convention va être difficile en raison de la décision du tribunal de commerce de Lyon de liquidation judiciaire de l'entreprise en octobre dernier.
- ITM LAI (Reyrieux, Trévoux et Montluel, Miribel) pour 15 emplois à créer.

Une convention est en cours de négociation :

- ARCELOR MITTAL (72 emplois à créer sur le bassin de Bourg): une convention - cadre a été signée entre l'entreprise et la DGEFP le 21 juin dernier, sa déclinaison est en cours de négociation avec la préfecture.

## CONVENTIONS DE REVITALISATIONS EN COURS EN 2010 - 2011

FNRT : décision du Comité national du 20/09/2011

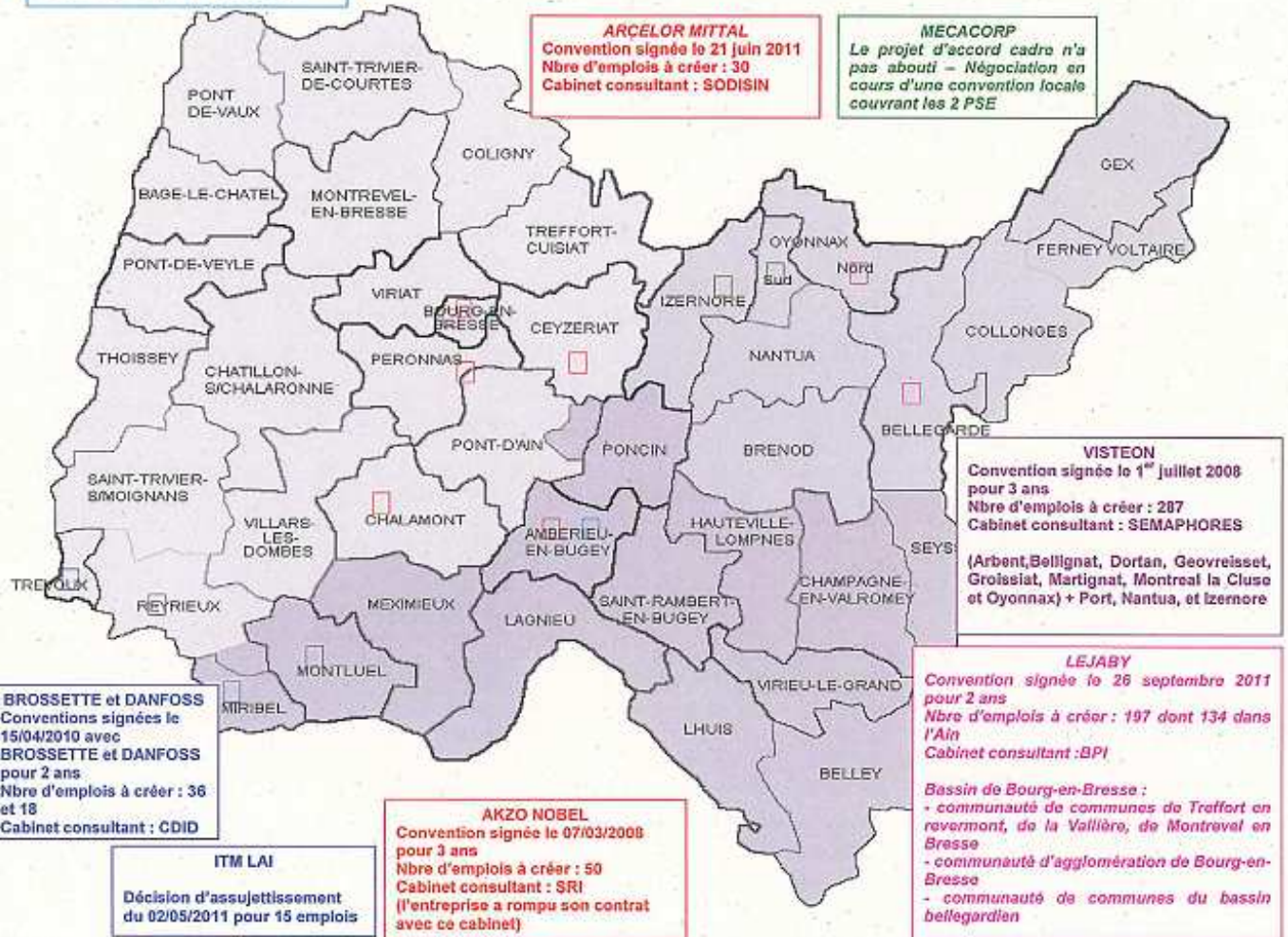
Territoires : zones d'emploi : Oyonnax- Belley

Montant : 2 millions d'euros de prêts renouvelables

**GUY NOEL PRODUCTION**  
Convention signée le 6 septembre 2011 pour 1 an renouvelable  
Nbre d'emplois à créer : 53  
Cabinet consultant : KATALYSE

**ARCELOR MITTAL**  
Convention signée le 21 juin 2011  
Nbre d'emplois à créer : 30  
Cabinet consultant : SODISIN

**MECACORP**  
Le projet d'accord cadre n'a pas abouti - Négociation en cours d'une convention locale couvrant les 2 PSE



## IV. FORMATION

### 4-1 Niveau de formation de la population active :

Population de plus de 15 ans non scolarisée par niveau de formation

	1999			2007		
	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Effectif	167 366	364 704	3 974 643	189 405	411 908	4 332 613
niveau VI	45 %	44 %	43 %	37 %	36 %	35 %
niveau V	28 %	28 %	26 %	28 %	27 %	24 %
niveau IV	12 %	12 %	12 %	16 %	16 %	16 %
niveau III et supérieur	15 %	16 %	18 %	20 %	22 %	25 %

Source : INSEE, RP1999 et RP2007 exploitations principales - Traitement PRAO

La part de la population peu qualifiée (chez les +15 ans non scolarisés) est en baisse : 73% en 1999 contre 65% en 2007 (niveau 5 et 6 - Cap) mais cela reste plus élevée que la moyenne départementale (63%) et régionale (59%).

### 4-2 Formations professionnelles :

#### a) Contrat d'apprentissage :

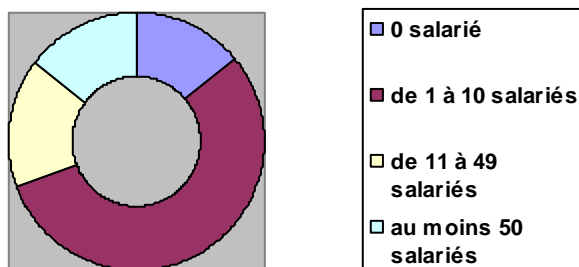
En 2010, sur la ZTEF ont été signés **1 170 contrats d'apprentissage dans notre ZTEF** (soit 44% de ceux signés dans le département).

73% sont des contrats signés avec un public masculin.

#### Niveau de qualification à l'entrée :

Niv. 1 (Bac +3) :	0	
Niv. 2 (DEUG)	16	24%
Niv. 3 (Bac Pro)	44	
Niv. 3 (Bac. Gén)	221	
Niv. 4 (CAP, BEP)	467	40%
Niv. 5 (Brevet)	383	33%
Niv. <5	39	3%

#### Taille des entreprises qui utilisent le contrat d'apprentissage :



### Les 15 métiers les plus concernés par le contrat d'apprentissage :

CAP CUISINE	51
CAP MACON	44
CAP BOULANGER	34
CAP PATISSERIE	34
BAC PRO COMMERCE	33
CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENT	28
CAP COIFFURE	27
BTS MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES (MUC)	21
BAC PR CONDUITE GESTION EXPLOIT AGRI SPE SYSTEMES	21
BAC PRO MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPT.V	20
BP CUISINIER	20
CAP BOUCHER	18
CAP INSTALLATEUR SANITAIRE	18
BAC PRO ELECTROTECHNIQUE ENERGIE, EQUIPEM COMMUNIC	17
CAP INSTALLATEUR THERMIQUE	15

### b) Contrat de professionnalisation :

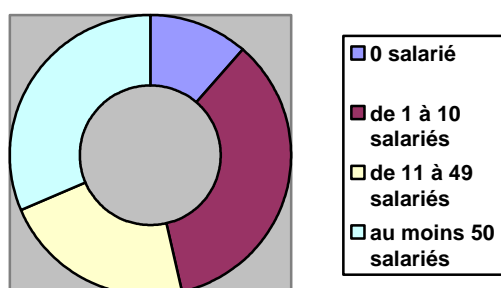
En 2010, sur la ZTEF ont été signés **289 contrats de professionnalisation** (soit 38% de ceux signés dans le département).

50,5 % sont des contrats signés avec un public masculin.

### Niveau de qualification à l'entrée :

Niv. 1 (Bac +3) :	0	
Niv. 2 (DEUG)	32	11%
Niv. 3 (Bac Pro)	73	25%
Niv. 3 (Bac. Gén)	82	28%
Niv. 4 (CAP, BEP)	91	31%
Niv. 5 (Brevet)	9	3%
Niv. <5	2	0,7%

### Taille des entreprises qui utilisent le contrat de professionnalisation



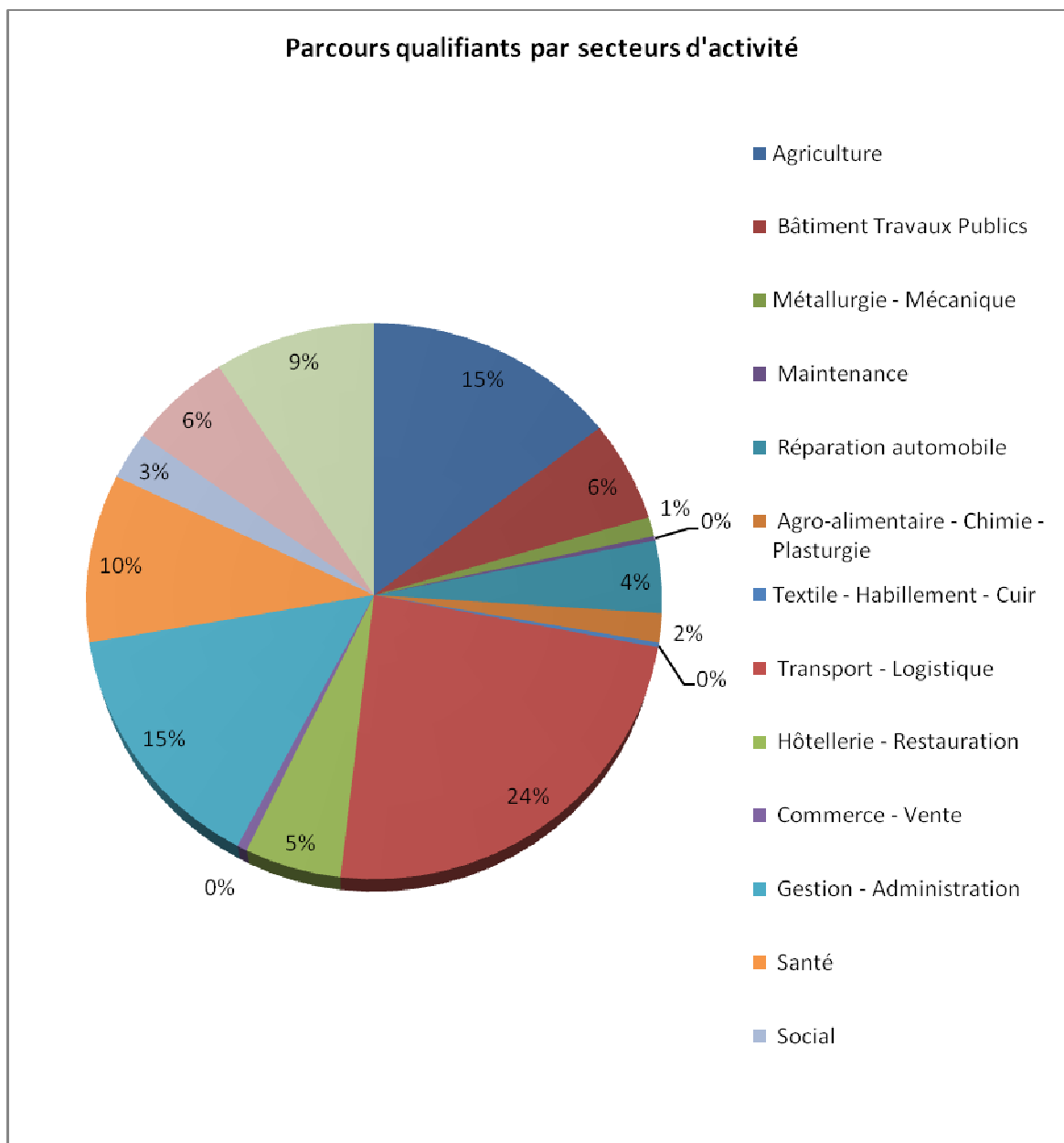
### ↳ Les 5 métiers les plus concernés par le contrat de professionnalisation :

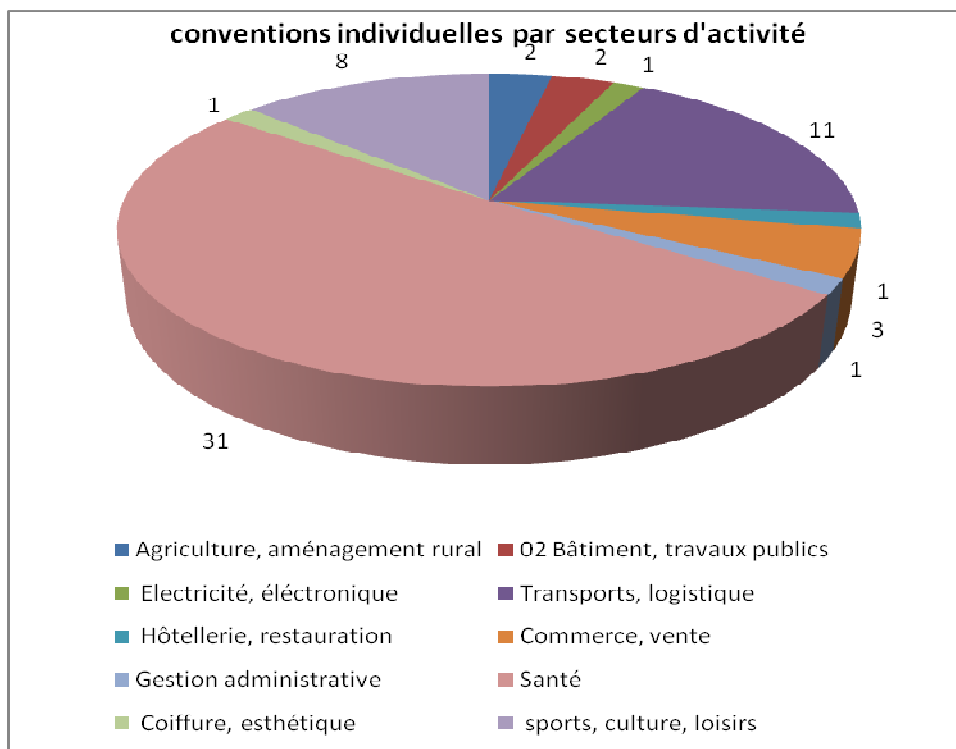
BP COIFFURE	21
BP ESTHETIQUE	10
BAC PRO TRAVAUX PAYSAGERS	8
EMPLOYE COMMERCIAL NIV.2	6
EQUIPIER DE VENTE	5

#### 4-3 Dispositifs du Conseil Régional :

En 2010, sur notre ZTEF, la Région a financé **1 170 parcours de formation** :

- 253 : AOF (Action Orientation Formation)
- 357 : parcours qualifiants
- 473 : PSP (Promotion Sociale et Professionnelle)
- 61 : conventions individuelles
- 26 : CARED (Contrat d'Aide de Retour à l'emploi Duable)





En comparaison :

- 3 139 parcours de formation au niveau départemental
- 36 128 parcours au niveau régional.

#### a) AOF

Dispositif d'orientation qui permet d'enclencher une dynamique d'insertion, construire des parcours d'insertion professionnelle individualisés.

Public :

- Jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et sans expérience significative
- Adultes de plus de 25 ans fragilisés au regard de l'emploi.

Entre sept 2010 et sept 2011, 231 personnes ont intégrées une AOF :

- 61 % du public bénéficiaire ayant moins de 26 ans
- 55.4% du public a un niveau de qualification de type IV et V
- 66.2% des bénéficiaires sont des femmes.

#### b) Conventions individuelles

Action de formation qualifiante individuelle permettant l'accès à un emploi durable. Ce mode d'achat intervient en complémentarité du programme d'actions de formations qualifiantes organisées en collectif.

Public :

- Jeune de 16 à 25 ans (primo demandeur d'emploi ou sans expérience professionnelle significative), sorti du système scolaire depuis plus de 6 mois au moment de l'entrée en formation
- Adulte demandeur d'emploi non indemnisé.

Au 30 novembre 2011, **60 personnes** ont bénéficié de cette mesure :

- 61 % des bénéficiaires sont des hommes.

**b) Mini – stages :**

Action d'orientation qui permet de découvrir un métier, une entreprise ou un poste de travail.

Public :

- Jeune de 16 à 25 ans révolus (ou suivi par une structure d'accueil de la région)
- Jeune primo demandeur d'emploi ou n'ayant pas suffisamment travaillé pour bénéficier de l'AREF
- Adulte travailleur handicapé.

En 2011, **150 jeunes** ont été concernés.

**d) SEP :**

Dispositif d'accompagnement et développement de l'emploi. Stage mettant en situation professionnelle des jeunes ayant besoin d'acquérir leur expérience professionnelle ou de confirmer leur projet professionnel

Public :

- Jeune de 16 à 25 ans primo demandeur d'emploi de niveau 6, 5 bis, 5, 4. Priorité donnée aux jeunes en parcours CIVIS
- Adulte travailleur handicapé

En 2011, **28 jeunes** ont bénéficié du dispositif.

**e) Prestations bilans jeunes :**

Dispositif d'Orientation qui permet à l'individu d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles afin de définir un projet professionnel.

Public :

- Jeune de 16 à 25 ans sorti du système scolaire et en difficulté d'insertion professionnelle

Au 30 novembre 2011, **92 jeunes** ont été accompagnés.

**4-4 Dispositifs de l'Etat :**

**a) Dispositifs Pôle Emploi :**

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'actions de formation dans le cadre de leur projet de retour à l'emploi. Ces actions de formation font partie intégrante du **Plan de mobilisation pour l'emploi**.

Avant l'inscription Pôle Emploi informe le demandeur d'emploi sur le montant de l'indemnisation chômage, et s'assure de la pertinence de la demande par rapport au profil du demandeur d'emploi et des offres d'emploi auxquelles le demandeur va pouvoir répondre grâce à cette formation.

	Total	dont AFPR	dont POE	dont AFC	dont AIF
ZTEF	130 (52%)	55 (42%)	32 (86%)	39 (54%)	4 (31%)
AIN	252	130	37	72	13

Sources : DIRECCTE - Pôle Emploi (septembre 2011).

**AFPR** = action de formation préalable au recrutement : concerne les demandeurs d'emploi qui se voit proposer un emploi (CDD de plus de 6 mois à moins de 12 mois) requérant une formation en interne ou en externe pour adapter ses compétences.

**POE** = préparation opérationnelle à l'emploi : est conditionnée à une prise de poste sur un CDD d'au moins 12 mois, d'un CDI et à un manque de quelques compétences. La POE est destinée à combler l'écart entre les compétences que n'a pas le DE et celles que requiert l'emploi qu'il vise.

**AFC** = action de formation conventionnée : vise à faciliter le retour rapide à l'emploi. Sa mise en œuvre permet de combler un écart entre les compétences détenues par le demandeur d'emploi et les exigences du marché du travail : en termes de savoir faire (savoir faire techniques, permis C, D, FCOS, langues étrangères, etc.), en termes de diplômes, notamment pour certaines activités (aide à domicile, travail auprès d'enfants, etc.).

**AIF** = aide individuelle à la formation : aide individuelle contribuant au financement des frais pédagogiques dans des situations spécifiques.

## b) Compétences clés :

Le Centre Ressources travaille avec les agences de Pôle emploi et la Mission locale pour développer la prescription.

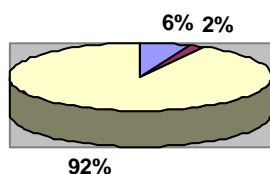
En effet, le nombre de personnes illettrées est élevé et ils peuvent jouer un rôle essentiel.

L'objectif est de faire le point sur comment identifier le public concerné par l'illettrisme et comment l'accompagner. Aujourd'hui il y a plus d'hommes que de femmes qui sont accompagnés.

390 des 1117 prescriptions concernent la ZTEF.

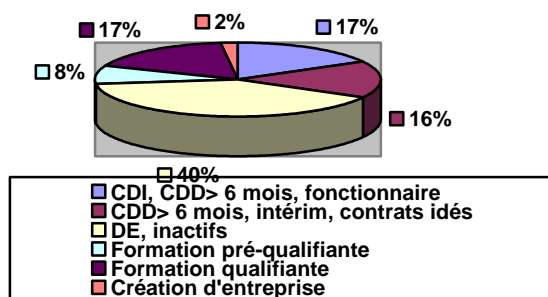
Les besoins sont plus importants en zone rurale.

### Situation professionnelle avant la formation compétences clés



- CDD < 6 mois, intérim, contrats idéés
- CDI, CDD > 6 mois, fonctionnaire
- DE, inactifs

### Situation professionnelle après la formation compétences clés



#### c) Le Fonds national de l'emploi : FNE-FORMATION :

Cette aide a vocation à faciliter la continuité de l'activité et favoriser le maintien dans l'emploi en interne et l'adaptation à de nouveaux emplois des salariés.

Elle s'adresse aux entreprises affectées par la crise économique et financière et prioritairement aux entreprises de moins de 250 salariés. Les opérations de formation doivent avoir lieu pendant le temps du travail et sont alternatives au chômage partiel.

Le public cible est le public le plus exposé à la perte d'emploi (faible niveau de qualification, salariés en chômage partiel...).

Les formations éligibles sont notamment les bilans de compétences, la VAE, les actions de lutte contre l'illettrisme...

L'Etat prend en charge entre 25% et 80% de la formation (des frais pédagogiques et des rémunérations des salariés) selon si la formation est générale ou spécifique à l'entreprise, selon la taille de l'entreprise et selon la typologie du public qui va en bénéficier.

En 2010, sur notre zone, 42 salariés d'une entreprise ont pu bénéficier de ce dispositif.

#### d) Les actions de développement de l'emploi et des compétences (ADEC) :

L'Etat a signé cette année un accord cadre avec l'UDIMERA. La finalité de cet accord est de mettre en œuvre des actions de développement des compétences des salariés, faciliter l'accès à la qualification, fidéliser les salariés et renforcer la compétitivité des entreprises pour faire face notamment aux mutations économiques et démographiques. Sont prises en compte notamment dans cet accord les actions en faveur de l'acquisition des Compétences clés, des compétences industrielles, à la certification, à la VAE.

#### e) La Formation qualifiante à destination du public en insertion :

La CRESS a été mandatée par la DIRECCTE pour mettre en œuvre des actions collectives qualifiantes pour les salariés des structures d'insertion par l'activité économique.

Les actions dont il est question sont des actions de formations collectives visant l'accès à la qualification des salariés en insertion.

Dans l'Ain a été validée une formation « CQP Agent de Prévention et de Sécurité » et une seconde de CAPA Industries Agro Alimentaires option Ouvrier de Conduite de Machines Automatisées Agroalimentaires. Elles seront mises en place si un nombre suffisant de salariés en insertion font le choix de s'y inscrire.

Dans le secteur de la propreté, une formation Conducteur brosse et mono brosse est à envisager dans l'Ain.

#### 4-5 VAE

##### **Accompagnements réalisés par les PRIC (Point Relais Info Conseil) sur notre ZTEF** (Source CIBC Bourg-en-Bresse) :

	2010
Nbre réunions d'informations organisées	44
Nbre total de personnes reçues	351
Nbre de conseils réalisés en individuel	130

Sur les 130 personnes reçues en individuel, 114 ont entamés une démarche VAE.

##### **Depuis le début de l'année :**

	2011
Nbre réunions d'informations organisées	25
Nbre total de personnes reçues	174
Nbre de conseils réalisés en individuel	132

Sur les 132 personnes reçues en individuel, 100 ont entamés une démarche VAE.

## Annexe 1 : Public personnes handicapées

Analyse départementale de l'activité Cap Emploi 01 de janvier à sept 2011.

### Précisions préalables essentielles :

⇒ Les personnes reçues par CAP EMPLOI sont orientées par Pôle Emploi ou par la Maison Départementale des Personnes Handicapées, de fait l'analyse proposée ne concerne qu'une partie seulement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Une étude de la DEFMTH départementale serait à conduire en parallèle pour vérifier la tendance ci-dessous.

⇒ Les résultats présentés ci-dessous sont à mettre en perspective avec les objectifs de prise en charge définis par la convention annuelle de cotraitance signée avec Pôle Emploi. Cette convention définit le volume d'accompagnement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi délégué à Cap Emploi pour l'année 2011. Ces volumes ont été diminués de 17% en début 2011 pour passer de 700 à 578 personnes. Ils ont été revus à la hausse courant juin 2011 pour revenir au volume de 2010 soit 700 accompagnements. Cette variation a entraîné une baisse des prises en charge sur le 1<sup>er</sup> semestre.

### 1. Les demandes de prise en charge :

Le nombre de personnes accueillies par CAP EMPLOI est en diminution sur le premier semestre du fait de la baisse des objectifs PPAE, mais le volume ayant été réévalué au 30 juin 2011, il est raisonnable de penser que le flux des personnes prises en charge par le service en fin d'année 2011 sera identique à 2010.

Cette baisse de chiffre ne correspond pas à une diminution du nombre des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi pour le département de l'Ain, ni à une diminution des besoins sur le terrain. Au niveau départemental, le DEFMTH est en augmentation constante depuis 2010 et les besoins d'accompagnements afférents également.

PERIODE DU 1/1 AU 1/09 DE L'ANNEE	2009	2010	2011
Personnes accueillies	861	995	700
Personnes prises en charge	716	895	596

## **2. Les personnes accompagnées par Cap Emploi :**

DOSSIERS ACTIFS AU 30 SEPTEMBRE	2009	2010	2011
Pays de Gex - Bassin Bellegardien - Ht Bugey	385	441	268
Bresse - Dombes - Val de Saône	671	698	538
Bugey - Plaine de l'Ain - Côtière	428	430	270
Total	1484	1569	1076

Le nombre de personnes en accompagnement depuis le début 2011 est en baisse 31%.  
La baisse des volumes à prendre en charge explique en partie cette évolution.

Autre point de vigilance : A fin septembre 2011, le nombre de fermetures de dossier est supérieur au chiffre de l'ensemble de l'année 2010. Une analyse du nombre de fermetures des dossiers et des motifs laisse apparaître une augmentation sensible des fermetures pour des motifs de longues maladies (16%) et pour absence aux rendez vous (15%).

## **3. Caractéristiques des publics pris en charge :**

### **Quelques points d'évolution notables :**

- ⇒ **Augmentation de l'âge des personnes prises en charge** : La tendance de prise en charge d'un public de plus en plus âgé se poursuit puisque 32,5% des personnes prises en charge ont plus de 50 ans contre 27% en 2010 et 20% en 2009. La disparition de la dispense de recherche d'emploi impacte fortement l'activité de Cap Emploi puisque les salariés vieillissants sont souvent touchés par des problèmes de santé.
- ⇒ **Un faible niveau de qualification** : Les personnes accueillies sont pour 77% d'entre elles peu ou pas qualifiées avec un niveau inférieur ou égal à un niveau V.
- ⇒ **Une augmentation de la durée d'inscription** : 20% des personnes accompagnées sont inscrites depuis plus de 12 mois à pôle emploi lors de leur prise en charge. Les DELD depuis 24 mois et plus, passent à 10% des prises en charge.

⇒ **Des parcours plus longs** : La nature des parcours ouverts évolue également puisqu'on constate une augmentation de 16% des prises en charge dans le cadre d'un accompagnement renforcé. En 2011, 76 % des personnes accueillies sont diagnostiquées comme relevant d'accompagnements longs qui nécessiteront un travail d'élaboration de projet professionnel et/ou de formation avant toute démarche d'accès vers l'emploi.

⇒ **Une évolution des attentes lors de la prise en charge** : Lors de leur prise en charge, 66% des personnes sollicitent le service Cap Emploi en vue d'un appui à l'accès à l'emploi direct. Les demandes d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel et / ou de formation sont en diminution au moment du démarrage du parcours. Il s'agit là d'un état des lieux des demandes du public lors de leur inscription et non des besoins effectivement repérés par les chargés de mission.

#### 4 L'accès à la formation :

On constate une baisse notable des entrées en formation qui est liée à la suppression des actions collectives de formations aux nouvelles technologies (60 personnes handicapées concernées en 2010), à un changement de la demande des personnes qui priorisent l'emploi à la qualification, mais aussi aux modifications des modalités d'intervention de l'Agefiph (Changements qui ont nécessité un temps d'appropriation par les équipes).

Parallèlement, les chargés de missions Cap Emploi se sont rapidement saisis des formations Compétences Clés. Les personnes handicapées ont largement intégré ce dispositif sur les différentes ZTEF puisqu'elles représentent presque 20% des entrées en formation quand leur poids dans la DEFM est de l'ordre de 8%.

Formation 2010	2010		2011	
	Remises à niveau	Professionalisantes	Remises à niveau	Professionalisantes
Pays de Gex - Bassin Bellegardien – Ht Bugey	28	7	22	5
Bresse - Dombes - Val de Saône	78	40	38	28
Bugey - Plaine de l'Ain - Côtière	49	18	20	9
Total	155	65	80	42
Total par année	<b>220</b>		<b>122</b>	

## 5. L'accès à l'emploi :

- ⇒ Une baisse des entrées en emploi depuis le début de l'année. Sont particulièrement concernés les petits contrats et les missions intérimaires.
- ⇒ Les contrats durables supérieurs à 6 mois sont en hausse de 10% par rapport à 2010 et ce malgré la disparition du plan de soutien de l'Agefiph et des aides afférentes.
- ⇒ La mise en place d'un chargé de mission dédié de la relation entreprise depuis 2010 au sein de Cap Emploi 01 semble être un facteur facilitant concernant l'insertion professionnelle durable des personnes handicapées.

ENTREE EMPLOI DEBUTEES	JANVIER A SEPTEMBRE 09	JANVIER A SEPTEMBRE 2010	JANVIER A SEPTEMBRE 2011
Pays de Gex - Bassin Bellegardien - Ht Bugey	151	114	87
Bresse - Dombes - Val de Saône	194	255	139
Bugey - Plaine de l'Ain - Côtière	107	101	90
Total	452	470	316

## Annexe 2 : Public Femmes

### **Bilan 2011 sur les publics reçus par le CDIFF sur Bourg en Bresse et sur les prescriptions effectuées dans le cadre du contrat d'objectif :**

Le CDIFF est régulièrement interpellé par des salariés en demande de formation. L'accès à l'OPCA est compliqué. Le public reçu ne parvient pas à mobiliser les dispositifs du droit à la formation (DIF et CIF notamment).

Les salariés de la fonction publique éprouvent de grandes difficultés à obtenir une information claire sur leur droit à la formation.

Les demandes de formation s'orientent essentiellement dans le domaine de l'aide à la personne, du social, de l'animation et de la santé (DEAVS, Moniteur Éducateur, BPJEPS "animation tous loisirs", aide soignante, AMP, ambulancier).

Une grande partie des prescriptions concernent les AOF "Fle et projet" ou AOF "Orientation professionnelle".

Sont reçues de façon récurrente des demandes de financement de BAFA sans possibilité de donner une réponse favorable.

Les demandeurs d'emploi le sollicitent régulièrement après un refus de financement par le Pôle Emploi.

Le public du CDIFF reste majoritairement des femmes en reprise d'activité après un congé parental.

*Source : CDIFF*

## Annexe 3 : Public jeunes

Source : Mission Locale des Jeunes, période analysée : 01/12/2010 au 30/11/2011

**3 572 jeunes** ont fréquenté la MLJ Bresse Dombes Côtière sur le périmètre de la ZTEF Bresse Dombes Val de Saone, soit +5,6% par rapport à 2010.

L'augmentation du nombre de jeunes en contact n'est pourtant pas corrélée à une augmentation des jeunes accueillis pour la première fois. En effet, 1339 jeunes ont poussé la porte de la mission locale pour la première fois en 2011 contre 1566 en 2010. Les jeunes accueillis augmentant, force est de constater qu'ils ont plus de mal à trouver des solutions d'insertion vers l'emploi ou la formation.

### 1-Typologie

**1 026** jeunes soit **77 %** sont **Demandeurs d'Emploi** lors du premier contact avec la MLJ mais 539 soit **52,5%** d'entre eux ne sont pas inscrits à Pôle emploi (55,1% de non inscrit à PE sur Trévoux).

Typologie : 1er accueil	Jeunes en contact
Nombre de jeunes : 1339	Nombre de jeunes : 3572
➤ Homme : 659 soit 49.2 %	➤ Homme : 1728 soit 48.4 %
➤ Femme : 680 soit 50.8 %	➤ Femme : 1844 soit 51.6 %
Niveau :	Niveau :
➤ IV et plus : 428 jeunes soit 32.0 %	➤ IV et plus : 1036 jeunes soit 29 %
➤ V : 591 jeunes soit 44.1 %	➤ V : 1554 jeunes soit 43.5 %
➤ V bis et VI : 320 jeunes soit 23.9 %	➤ V bis et VI : 982 jeunes soit 27.5 %
Age au 1 <sup>er</sup> accueil :	Age au 30/11/11:
➤ Mineur : 220 jeunes soit 16.4 %	➤ Mineur : 211 jeunes soit 5.9 %
➤ 18-21 ans : 768 jeunes soit 57.4 %	➤ 18-21 ans : 1756 jeunes soit 49.2 %
➤ 22-25 ans : 351 jeunes soit 26.2 %	➤ 22-25 ans : 1453 jeunes soit 40.7 %
	➤ 26 et + : 152 jeunes soit 4.3 %

## 2- Les demandes professionnelles :

Quelle que soit la demande exprimée, formation ou emploi, **36 %** des jeunes s'adressent à la MLJ en n'ayant pas de secteur professionnel défini.

Les souhaits qui s'expriment le sont dans des domaines professionnels dits « classiques » (service aux personnes/vente/BTP...) et sont fortement sexués.

## 3. Les domaines professionnels des demandes de formations les plus sollicités

- ✓ **Service aux personnes** : 499 jeunes soit 18 % (Femme 78.2 % - Homme 21.8 %) : assistante maternelle, sécurité, intervention éducative pour les jeunes enfants,... Les demandes sont en forte hausse en 2011 (+30%).
- ✓ **Santé** : 283 jeunes soit 10.2 % (Femme 86.6 % - Homme 13.4%) : aide soignante, conduite de véhicule sanitaire, soin infirmier, puériculture,...
- ✓ **Commerce vente** : 215 jeunes soit 7.8 % (Femme 70.2% - Homme 29.8 %) : vente en grande surface, esthétique, coiffure,
- ✓ **Transport logistique** : 215 jeunes soit 7.8 % (Femme 17.2% - Homme 82.8%) : Conduite de marchandise/ voyageur, magasinage,
- ✓ **Construction BTP** : 187 jeunes soit 6.8 % (Femme 6.4 % - Homme 93.6%) : Construction BTP- gros œuvre, Installateur thermique, Conduite d'engin, ...
- ✓ **Hôtellerie restau. Animation** : 166 jeunes soit 6.0% (Femme 46.4% - Homme 53.6%) : Animation loisir, Cuisine / service,...

## 4. Les actions engagées par la Mission Locale des Jeunes :

- ☛ **129** jeunes (74 filles / 55 garçons), ont bénéficié d'une **prestation d'orientation** (bilan de compétence 70 et atelier projet de la MLJ 59).
- ☛ **215** jeunes (112 filles / 103 garçons), a été en **immersion en entreprise** (EMT : 61/ MS : 107 / SEP : 47).
- ☛ **429** Jeunes ont accédé à une **étape de formation** (Bourg : 206 / Trévoux 109 / Zone rurale 114) dont 71 jeunes issus des quartiers CUCS de Bourg.
  - Dont : 135 jeunes (76 filles / 55 garçons) une phase de **mobilisation**
    - AOF 91 jeunes (61 filles/ 30 garçons) 99 Parcours
      - dont 12 jeunes du site de Trévoux
    - Les parcours :
      - Accès à l'emploi : 8 jeunes
      - Orientation professionnelle : 25jeunes
      - Dynamique insertion : 31 jeunes
      - FLE : 10 jeunes
  - Dont : 308 jeunes (130 filles / 178 garçons) une phase **qualifiante ou pré qualifiante**

- Principaux secteurs professionnels exercés :
  - service à la personne : 78 Jeunes soit 25 %
  - santé : 61 jeunes soit 20 %
  - hôtellerie - Restauration - Animation -Tourisme:43 Jeunes soit 40%
  - transport logistique : 30 Jeunes soit 10 %
  - bâtiment : 28 Jeunes soit 9 %
  - commerce vente : 22 jeunes soit 7 %
- Dont : 6 jeunes (3 filles / 3 garçons) une phase d'adaptation
  - action avec l'entreprise la « Pataterie »

☛ **1235** jeunes ont débuté des situations de type **emploi** (665 filles / 570 garçons), 34.6 % du public (légère augmentation au regard de l'année précédente) :

- Les contrats :
  - CDI temps plein : 10 %
  - CDD : 66 %
  - contrat en alternance CAPP 70 + CPRO 31: 6 %
  - contrat aidé CUI : 13 %
- Principaux secteurs professionnels (nombre de contrats signés) :
  - service aux personnes : 16 %
  - vente commerce : 20 %
  - hôtellerie –Restauration – Animation -Tourisme : 12 %
  - transport et logistique : 9 %
  - bâtiment 6 %
  - industrie : 11 %
  - santé : 7%